



Syndicat de Défense et de Promotion du Kirsch de Fougerolles

## Règlement du concours cocktail 2021

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Le concours est organisé par le Syndicat de Défense et Promotion du Kirsch de Fougerolles. Il est gratuit et ouvert aux personnes âgées de plus de 18 ans, à l'exclusion des membres du Jury.

Le thème retenu est le suivant : «Cocktail de Noël à base de SCHRIK®».

Le concours se déroulera en novembre 2021.

### COMMENT PARTICIPER ?

Chaque participant peut présenter un maximum de 2 cocktails **comportant au moins 3cl de la boisson alcoolisée SCHRIK®**.

Chaque recette doit être de conception originale et s'inspirer du thème : «Cocktail de Noël à base de SCHRIK®».

Le nom du cocktail et le choix des ingrédients devront se rattacher au thème.

Les ingrédients doivent être exprimés en centilitres et être faciles à trouver dans le commerce.

Les cocktails ne doivent pas comprendre plus de 6 ingrédients.

Les compositions chaudes ainsi que les ingrédients « fait maison » ne sont pas autorisés.

La fiche d'inscription complétée, la présentation, la recette et la photo du cocktail sont à retourner obligatoirement en ligne à l'adresse suivante : [kirschdefougerollesaoc@gmail.com](mailto:kirschdefougerollesaoc@gmail.com).

Les images déposées devront être au format JPEG, de taille maximum 1600\*1200 pixels et d'un poids maximum de 2 méga octets.

Lors de son inscription, le participant doit fournir une adresse e-mail valide permettant de le contacter.

Les inscriptions pourront être déposées jusqu'au 16 novembre 2021 minuit.

**Le Syndicat de Défense et Promotion du Kirsch de Fougerolles fournira une bouteille de la boisson alcoolisée SCHRIK®, gratuitement sur simple demande, aux coordonnées indiquées sur la fiche d'inscription.**

**Le candidat pourra choisir la bouteille du producteur de son choix via la fiche d'inscription en échange de son engagement à participer au concours cette année.**

**Les candidats s'engagent à être présents le jour de l'annonce des résultats lors de la Journée du Kirsch, le samedi 20 Novembre à 11h à la salle des fêtes de Fougerolles (70220).**

### LE JURY

La sélection finale sera effectuée par un jury composé de membres du Conseil d'Administration du Syndicat de Défense et Promotion du Kirsch de Fougerolles et d'un barman-mixologiste professionnel. Les meilleurs cocktails se verront attribuer des lots.

Les résultats seront communiqués lors de la Journée du Kirsch de Fougerolles le Samedi 20 novembre 2021.  
Les décisions du Jury seront sans appel.

### **LES PRIX ET LA REMISE DES PRIX**

Les dotations mises en jeu par le Syndicat de Défense et Promotion du Kirsch de Fougerolles sont réparties comme suit :

- 1<sup>er</sup> prix : un chèque de 200 €
- 2<sup>ème</sup> prix : un chèque de 100 €
- 3<sup>ème</sup> prix : un chèque de 50 €

Des surprises compléteront cette dotation.

Tout concurrent ne pourra être primé que pour un seul cocktail.

### **DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION**

En s'inscrivant, les participants garantissent à l'organisateur qu'ils sont propriétaires de la recette, de la photographie de leur cocktail, que leur photo ne porte ni directement atteinte aux droits des personnes, des noms, des marques déposées et des appellations commerciales représentées.

Le participant accorde gratuitement l'autorisation d'exploitation, de représentation et de reproduction de sa recette de cocktail, de la photo avec la mention de l'auteur, pour toute utilisation en rapport direct avec le concours et le Syndicat de Défense et Promotion de la boisson alcoolisée SCHRIK® et du Kirsch de Fougerolles.

Les participants acceptent de voir les photos qu'ils auront envoyées être affichées sur les sites internet et réseaux sociaux faisant la promotion du concours dès livraison de leurs photos.

### **RESPONSABILITE**

Les participants s'engagent à ne fournir que des recettes et photographies leur appartenant de plein droit.

Le syndicat de défense et promotion du Kirsch de Fougerolles décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de destruction des recettes et photos envoyées.

Le Syndicat de Défense et Promotion du Kirsch de Fougerolles se réserve le droit en cas de force majeure, d'annuler le concours.

L'inscription vaut acceptation du règlement et des décisions du jury. Le non-respect du présent règlement entraîne de facto le retrait du cocktail proposé par le participant.

L'Abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération.